Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260410-D_26_051-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-051
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 17
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 10 avril 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., Mme Porteu S., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., Mme Maleuvre D., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. (à partir de la délibération n°26-42), M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Était absent excusé : M. Cario V.

Était absente : Mme Joucan I. (pour la délibération n°26-41)

Procurations : M. Cario V. à Mme Porteu S.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Alméras A. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-051 – Vie municipale (5.3) – Désignation d'un correspondant défense et de référents pour les anciens combattants, pour plan communal de sauvegarde, pour la sécurité routière et pour l'incendie et le secours

M. le Maire donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Il est proposé au conseil municipal de procéder à la désignation d'un correspondant défense et de référents pour les anciens combattants, du plan communal de sauvegarde, de sécurité routière, et pour l'incendie et le secours.

VOTE :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 3 (Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Bonati Gilquin E.)

- **PROCÈDE** aux désignations ci-dessous :

Correspondant défense : M. Serralta P.

Référent anciens combattants : Mme Raffray L.

Référent plan communal de sauvegarde : M. Guichard B.

Référent sécurité routière : M. Serralta P.

Référent incendie et secours : M. Guichard B.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260410-D_26_051-DE

- **CHARGE** M. le Maire d'informer les organismes et instances.

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Loïc Alméras